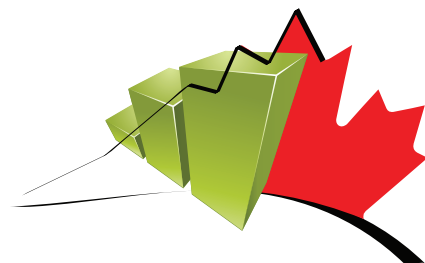


Citoyenneté et résultats économiques des immigrants au Canada



par Garnett Picot et Feng Hou

Date de diffusion : le 25 juin 2025



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|-----------------------------------------------------------------------------|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par la ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par la ministre de l'Industrie, 2025

L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Citoyenneté et résultats économiques des immigrants au Canada

par Garnett Picot et Feng Hou 

DOI : <https://doi.org/10.25318/36280001202500600003-fra>

Cette étude a été menée conjointement par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada et Statistique Canada.

Résumé

Des recherches antérieures indiquent que les immigrants qui obtiennent la citoyenneté dans le pays d'accueil retirent divers avantages, y compris un statut juridique amélioré, des droits élargis, un engagement politique et civique accru et un sentiment d'identité collective et d'appartenance plus fort. Toutefois, les études empiriques ne permettent pas de conclure de façon concluante si l'acquisition de la citoyenneté améliore la situation des immigrants sur le marché du travail. Deux questions sont abordées dans la présente étude. Premièrement, la citoyenneté canadienne est-elle corrélée avec de meilleurs résultats économiques chez les immigrants au Canada? Deuxièmement, dans l'affirmative, l'acquisition de la citoyenneté entraîne-t-elle une amélioration de la situation sur le marché du travail? La réponse à la première question est oui. Les immigrants devenus citoyens canadiens avaient des revenus et des niveaux d'emploi plus élevés et étaient plus susceptibles d'occuper un emploi dans le secteur public que les immigrants n'étant pas devenus citoyens canadiens. La réponse à la deuxième question est non. À l'aide de données longitudinales et d'un modèle de régression à effets fixes, la présente étude relève peu de preuves que l'acquisition de la citoyenneté a directement entraîné la corrélation positive observée entre la citoyenneté et les résultats économiques. Les immigrants devenus des citoyens sur le plan économique ont enregistré une meilleure situation que ceux n'étant pas devenus citoyens canadiens, principalement parce que les immigrants ayant choisi d'obtenir la citoyenneté possédaient d'autres caractéristiques (comme des compétences et des motivations non mesurées) ayant entraîné leurs meilleurs résultats économiques.

Mots clés : immigrants, citoyenneté, naturalisation, rémunération, emploi

Auteurs

Garnett Picot travaille à la Division de la recherche et de la mobilisation des connaissances, Direction de la recherche et des données, à Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada. Feng Hou travaille à la Division de l'analyse et de la modélisation économiques et sociales, Direction des études analytiques et de la modélisation, à Statistique Canada.

Remerciements

Il s'agit d'une étude conjointe menée par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada et Statistique Canada. Les auteurs tiennent à remercier George Carothers, Marc Frenette, Andrew Griffith et Maciej Karpinski pour leurs conseils et leurs commentaires sur une version antérieure de cet article.

Introduction

La présente étude vise à déterminer si la naturalisation (l'acte d'acquérir la citoyenneté) entraîne une amélioration des résultats économiques des immigrants. L'intégration économique étant l'un des principaux enjeux auxquels doivent faire face les immigrants, on s'intéresse beaucoup à la question de savoir si l'acquisition de la citoyenneté peut être utilisée pour améliorer cette intégration. On peut s'attendre à ce que la naturalisation améliore les résultats économiques des immigrants pour plusieurs raisons. La raison la plus souvent invoquée concerne l'accès restreint des non-citoyens à des types particuliers d'emplois. Au Canada, jusqu'à récemment, la plupart des emplois au gouvernement fédéral étaient ouverts uniquement aux citoyens canadiens¹. C'est le cas dans la plupart des pays occidentaux. Par exemple, aux États-Unis, l'emploi au sein de nombreux organismes fédéraux, de l'industrie de la défense et des groupes de réflexion est réservé aux citoyens américains. Dans certains États, les policiers doivent être également citoyens américains (Ingraham, 2011).

Il y a peut-être d'autres avantages plus informels que les immigrants citoyens détiennent par rapport aux non-citoyens sur le marché du travail. Les employeurs peuvent considérer que les non-citoyens sont moins engagés envers le pays et donc plus susceptibles de quitter le pays ou de retourner dans leur pays d'origine. L'acquisition de la citoyenneté témoigne d'un engagement envers le pays et d'un désir d'intégration dans l'économie et la société. Les employeurs pourraient être plus disposés à embaucher, à former et à promouvoir des immigrants qui sont des citoyens pour ces raisons. En raison de leur engagement à long terme envers le Canada, les immigrants citoyens canadiens peuvent être plus susceptibles que les non-citoyens d'entreprendre des activités se traduisant par de meilleurs résultats économiques. Ces activités peuvent comprendre l'amélioration du niveau de scolarité, la formation pour les emplois recherchés dans le pays d'accueil et la mise en place d'un réseau lié à l'emploi.

L'acquisition de la citoyenneté comporte de nombreux autres avantages, outre le potentiel d'amélioration des résultats économiques. La naturalisation a une incidence positive sur le statut juridique, les droits et les activités politiques et civiques des immigrants. Plus précisément, après la naturalisation, les immigrants peuvent voter aux élections fédérales, provinciales et municipales, se présenter à des élections et participer à des activités politiques. Les immigrants naturalisés peuvent également obtenir un passeport, ce qui présente de nombreux avantages par rapport à une carte de résidence permanente. Un passeport canadien permet à un immigrant de voyager dans de nombreux pays sans avoir besoin d'un visa ou il facilite l'obtention d'un visa, le cas échéant. Le passeport permet aux titulaires d'obtenir le soutien des ambassades et des consulats canadiens si des problèmes surviennent dans un pays étranger. En outre, une personne détentrice d'un passeport est moins susceptible de rencontrer des problèmes lorsqu'elle revient au Canada depuis l'étranger. Les immigrants naturalisés ne peuvent pas non plus être expulsés. De plus, les enfants nés à l'étranger de citoyens canadiens deviennent automatiquement citoyens canadiens eux-mêmes, sans passer par aucun processus de demande.

Être citoyen canadien peut également accroître le sentiment d'engagement et d'appartenance des immigrants au Canada. Une étude récente comparant les points de vue des immigrants sur la citoyenneté au Canada et aux États-Unis a révélé que les immigrants naturalisés canadiens avaient tendance à voir la naturalisation comme un processus les liant à une nation considérée positivement. Même si cela s'applique certainement à de nombreux États-Unis naturalisés, voire à la plupart, ils étaient plus susceptibles que leurs homologues canadiens naturalisés de voir « la citoyenneté comme une certaine protection dans un environnement politique anti-immigrants » (Aptekar, 2016). Certaines études européennes ont également révélé que la naturalisation façonnait les interactions sociales des

1. En 2021, le gouvernement fédéral canadien a révisé la *Loi sur l'emploi dans la fonction publique*, afin de donner aux résidents permanents la même préférence qu'aux citoyens canadiens dans les processus d'embauche externe annoncés. Ce changement vise à accroître la diversité et à offrir des possibilités plus équitables au sein de la fonction publique (Griffith, 2021).

immigrants, leur choix de partenaire et leurs décisions en matière de procréation (Gathmann et Monscheuer, 2020).

La présente étude porte sur un avantage potentiel particulier de la naturalisation : la possibilité d'améliorer l'intégration économique des immigrants. Même si de nombreuses études empiriques semblent indiquer un lien positif entre la citoyenneté et l'intégration au marché du travail, toutes les études n'appuient pas ces conclusions (Peters et Vink, 2016). Par exemple, Bratsberg et coll. (2002), Steinhardt (2012), Helgertz et coll. (2014), Gathmann et Monscheuer (2020) et Hainmueller et coll. (2019) ont trouvé des preuves d'un lien positif entre la citoyenneté et l'intégration au marché du travail. En revanche, Chiswick (1978), Scott (2008), Bevelander et Veenman (2006), Bratsberg et Raaum (2011) et Hainmueller et coll. (2023) n'ont pas constaté un tel effet.

Presque toutes les études antérieures ont révélé qu'en moyenne, les résultats économiques des immigrants naturalisés étaient meilleurs que ceux des immigrants n'étant pas devenus citoyens canadiens. Ce résultat peut se maintenir même après correction pour tenir compte des différences observables entre les deux groupes, comme l'âge et le niveau de scolarité. Autrement dit, il existe un lien positif entre la naturalisation et les résultats économiques. Toutefois, le principal défi dans les études visant à aller au-delà de l'association à la causalité est l'effet de sélection potentiel, où les immigrants obtenant la citoyenneté peuvent posséder des caractéristiques non observées qui contribuent à de plus grandes hausses salariales au-delà de ceux pris en compte par les variables observables. Ces caractéristiques non observées pourraient comprendre des facteurs comme la motivation fondée sur le désir et l'engagement de réussir dans le pays d'accueil, les compétences interpersonnelles et la qualité de l'éducation et de l'expérience sur le marché du travail avant l'immigration. Si l'effet de sélection est fort, ce n'est alors pas la naturalisation qui « cause » des hausses salariales plus élevées ou d'autres résultats sur le marché du travail, mais plutôt les différences dans les caractéristiques non observées. Certaines études reposent sur des modèles à effets fixes fondés sur des données longitudinales pour tenir compte de ces effets de sélection. Par exemple, Bratsberg et Raaum (2011) n'ont constaté aucun effet de la naturalisation sur les résultats sur le marché du travail en Norvège lors de l'utilisation de modèles à effets fixes. Une autre approche pour tenir compte des effets de sélection consiste à utiliser un plan de sondage contrôlé randomisé. Hainmueller et coll. (2023) ont eu recours à une telle approche aux États-Unis et n'ont constaté aucune retombée économique de la naturalisation.

Pour le Canada, DeVoretz et Pivnenko (2005) ont constaté que les salaires étaient associés positivement à la naturalisation et que cet effet était plus fort chez les immigrants provenant de pays en développement, ce qui est un constat courant. Toutefois, une analyse de décomposition a révélé que les retombées économiques supérieures chez les immigrants naturalisés étaient attribuables à un effet d'autosélection. Autrement dit, les immigrants devenus citoyens canadiens avaient des caractéristiques se traduisant par leur meilleure situation. Cette situation n'était pas attribuable à l'acte de naturalisation. Pendakur et Bevelander (2014) ont utilisé une approche de régression à variables instrumentales et ont conclu que les immigrants naturalisés obtenaient une meilleure situation que les immigrants non citoyens. Dans un autre document (Zanoni et He, 2021), on a utilisé le changement de l'exigence de résidence pour l'acquisition de la citoyenneté de trois à quatre ans pour estimer l'effet sur les salaires du report d'un an de la citoyenneté. À l'aide des données de l'Enquête sur la population active et des dossiers d'admission des immigrants, ils ont conclu que le changement dans l'exigence de résidence avait réduit de 11 % les salaires des hommes naturalisés. Autrement dit, une année supplémentaire de citoyenneté se traduisait par une augmentation de 11 % des salaires. Cette augmentation est étonnamment importante pour une seule année de citoyenneté.

Dans l'ensemble, les résultats pour le Canada fondés sur des recherches antérieures ne sont pas concluants. Les immigrants naturalisés obtiennent souvent une meilleure situation sur le marché du travail que les non-citoyens, mais on ne sait toujours pas si cette relation est causale. La prise en compte de l'autosélection pour obtenir la citoyenneté est un enjeu méthodologique majeur.

À l'aide de nouvelles données longitudinales disponibles au niveau individuel, la présente étude examine les effets économiques de l'acquisition de la citoyenneté chez les immigrants au Canada. Pour tenir

compte des effets de sélection, dans la présente étude, on se tourne vers des modèles à effets fixes individuels, comme ceux utilisés par Bratsberg et Raaum (2011).

Données, mesures et méthodologie

La présente étude repose sur des données de la Base de données longitudinales sur l'immigration (BDIM), qui combine les dossiers d'admission et les renseignements fiscaux annuels sur les immigrants (Statistique Canada, 2024). Les dossiers d'admission contiennent des caractéristiques propres aux immigrants au moment de leur établissement, comme la catégorie d'admission (p. ex. immigration économique, regroupement familial, réfugié), l'âge, le niveau de scolarité, l'état matrimonial, le pays d'origine et les compétences en matière de langues officielles. Les dossiers fiscaux fournissent des renseignements sur le revenu annuel, le secteur d'emploi et le lieu de résidence. La BDIM comprend également la date d'acquisition de la citoyenneté pour les personnes naturalisées depuis 2004. Les données de la BDIM utilisées dans la présente étude comprennent les renseignements sur la citoyenneté jusqu'en 2023 et les renseignements fiscaux jusqu'en 2022.

La présente étude limite l'échantillon de l'étude aux immigrants ayant obtenu la résidence permanente entre 2003 et 2012. Puisque pratiquement aucun nouvel immigrant n'a acquis la citoyenneté canadienne au cours de l'année d'immigration², le choix de 2003 comme année de départ comprend essentiellement tous les nouveaux immigrants ayant acquis la citoyenneté après 2003, lorsque les renseignements sur la citoyenneté sont devenus disponibles. Le choix de 2012 comme année de fin garantit au moins 10 ans de données sur la situation sur le marché du travail depuis l'immigration (ou 11 ans de données sur la citoyenneté) pour les personnes incluses dans l'étude. Des études antérieures ont révélé que la plupart des immigrants ayant obtenu la citoyenneté canadienne l'ont acquise dans leurs 10 premières années au Canada; relativement peu d'immigrants ont obtenu la citoyenneté après 10 ans au Canada (Hou et Picot, 2024)³.

Cette analyse se limite également aux immigrants âgés de 20 à 54 ans au moment de leur admission, parce qu'ils étaient ainsi dans la force de l'âge actif au moment de leur admission. Après 15 ans au Canada, la période de suivi maximale utilisée dans la présente étude, ces immigrants seraient âgés de 35 à 69 ans.

Les principales variables de résultats de cette étude sont le taux d'emploi, l'emploi dans le secteur public et le revenu annuel chez ceux qui avaient un revenu d'emploi. Le fait d'occuper un emploi pour un immigrant est défini comme ayant un revenu annuel d'au moins 500 \$ au cours d'une année donnée⁴. L'emploi dans le secteur public est utilisé comme deuxième résultat, parce que l'embauche dans le secteur public, surtout au gouvernement fédéral, donne souvent la préférence aux citoyens canadiens. Le secteur public visé par cette étude comprend les administrations publiques fédérales, provinciales et locales, d'autres services fédéraux, les établissements d'enseignement publics et les hôpitaux. Les revenus annuels sont mesurés en dollars constants de 2022 et une transformation logarithmique est utilisée dans l'analyse.

Dans de nombreux cas, l'analyse est effectuée séparément pour les hommes et les femmes. En effet, chez les immigrants en particulier, le marché du travail peut être très différent chez les hommes et les

2. Parmi les immigrants admis entre 2003 et 2006, 1 sur 100 000 a acquis la citoyenneté canadienne au cours de la première année suivant l'année d'admission (p. ex. 2004 pour l'année d'admission de 2003). Ce taux est passé à 5 sur 1 000 au cours de la deuxième année suivant l'année d'admission.

3. Par exemple, parmi les immigrants admis en 2001 et âgés de 18 ans et plus, 85 % sont devenus citoyens canadiens dans les 10 ans et 4 % supplémentaires sont devenus citoyens canadiens dans les 15 ans suivant leur admission (Hou et Picot, 2024).

4. Au Canada, les employeurs sont tenus de produire un feuillet T4 (État de la rémunération payée) pour un employé s'ils l'ont payé 500 \$ ou plus au cours de l'année civile. Le feuillet T4 fait état du total des revenus, des retenues et des impôts retenus pour l'année et est soumis à l'employé et à l'Agence du revenu du Canada.

femmes, avec des niveaux de salaire et des emplois différents dans différentes industries. Cette analyse distincte indique si les résultats s'appliquent également aux deux sexes.

Dans l'analyse multivariée, les covariables sélectionnées sont utilisées pour tenir compte des différences dans les caractéristiques sociodémographiques entre les immigrants ayant acquis la citoyenneté canadienne et ceux ne l'ayant pas acquise. Ces covariables comprennent le nombre d'années écoulées depuis l'immigration, la cohorte d'admission (année d'immigration), l'âge au moment de l'immigration, le niveau de scolarité au moment de l'immigration, la connaissance autodéclarée des langues officielles au moment de l'immigration, la catégorie d'immigration, le pays d'origine et la province de résidence. L'âge au moment de l'immigration est classé en trois catégories : 20 à 34 ans, 35 à 44 ans et 45 à 54 ans. Le niveau de scolarité est classé en quatre catégories : diplôme d'études secondaires ou moins, études postsecondaires partielles, baccalauréat et diplôme d'études supérieures. Les langues officielles se répartissent en quatre catégories : français, anglais, français et anglais, et ni le français ni l'anglais. La catégorie d'immigration comprend huit catégories : Programme des travailleurs qualifiés (fédéral), catégorie de l'expérience canadienne, Programme des candidats des provinces, sélection du Québec, autres catégories économiques, catégorie du regroupement familial, réfugiés et autres. Le pays d'origine est réparti en 11 catégories, selon les principaux pays d'origine : Chine, Inde, Philippines, Pakistan, Royaume-Uni, Iran, États-Unis, Corée du Sud, France, Colombie et autres pays.

Selon l'approche analytique utilisée par Bratsberg et Raaum (2011), pour chaque résultat, la présente étude estime quatre modèles de régression pour illustrer les différences dans la situation sur le marché du travail selon la citoyenneté :

$$\text{Modèle 1 : } Y_{it} = \beta_0 + \beta_1 * C_{it} + \beta_2 * YSM_{it} + \beta_j * X_{ij} + \mu_{it}$$

Y_{it} représente la situation de l'immigrant i sur le marché du travail à l'année t , et C_{it} équivaut à 1 si un immigrant acquiert la citoyenneté à l'année t (et après) et à 0 pendant les années précédant l'acquisition de la citoyenneté ou si un immigrant n'a pas acquis la citoyenneté au cours de la période de suivi. YSM_{it} représente le nombre d'années écoulées depuis l'immigration. Cette variable est incluse dans le modèle comme forme fonctionnelle flexible avec une variable indicatrice pour chaque valeur de YSM dans les données. X_{ij} est un vecteur de covariables (comme mentionné ci-dessus). Il est permis de corrélérer les résidus u_{it} au fil du temps en regroupant les erreurs-types chez les personnes.

$$\text{Modèle 2 : } Y_{it} = \beta_0 + \beta_1 * C_{it} + \beta_2 * YSM_{it} + \beta_3 * D_i * YSM_{ij} + \beta_j * X_{ij} + \mu_{it}$$

D_i est une variable indicatrice établie à 1 pour les personnes acquérant finalement la citoyenneté au cours de la période de suivi. L'ajout de $D_i * YSM_{it}$ permet aux immigrants acquérant finalement la citoyenneté d'avoir une trajectoire de résultats différente de celle des autres immigrants. Elle montre si les immigrants acquérant finalement la citoyenneté ont une meilleure situation sur le marché du travail même des années avant d'acquérir la citoyenneté. Si β_3 est positif et significatif, l'estimation β_1 (représentant l'effet de l'acquisition de la citoyenneté) dans le modèle 1 serait réduite.

$$\text{Modèle 3 : } Y_{it} = \beta_0 + \beta_1 * C_{it} + \beta_2 * YSM_{it} + \beta_3 * D_i * YSM_{it} + \varepsilon_i + \mu_{it}$$

ε_i saisit les effets fixes individuels. Lorsque des effets fixes individuels sont inclus dans le modèle, les effets des covariables invariantes dans le temps X_{ij} ne peuvent pas être estimés et sont supprimés du modèle. Si les immigrants acquérant finalement la citoyenneté canadienne avaient une capacité non observée entraînant une meilleure situation sur le marché du travail que les autres immigrants, l'estimation β_1 dans les modèles 1 et 2 serait réduite ou ne deviendrait pas significative.

$$\text{Modèle 4 : } Y_{it} = \beta_0 + \beta_1 * C_{it} + \beta_2 * YSM_{it} + \beta_3 * D_i * YSM_{it} + \beta_4 * (T_i - T_{ic}) + \varepsilon_i + \mu_{it}$$

T_i représente l'année où le résultat est mesuré, et T_{ic} représente l'année où un immigrant acquiert la citoyenneté. La variable $(T_i - T_{ic})$ ne s'applique qu'aux immigrants acquérant finalement la citoyenneté; elle est incluse dans le modèle comme une série de variables fictives représentant chaque année avant

et après l'année d'acquisition de la citoyenneté. Alors que β_1 pour C_{it} dans les modèles 1 à 3 suppose que tout effet de l'acquisition de la citoyenneté sur la situation sur le marché du travail serait un changement ponctuel (changement d'ordonnée à l'origine), β_4 pour $(T_i - T_{ic})$ dans le modèle 4 permet de vérifier si l'acquisition de la citoyenneté entraîne également une augmentation des répercussions marginales d'une année supplémentaire sur le marché du travail (augmentation de la pente de la trajectoire de la situation). En particulier, la spécification flexible de $(T_i - T_{ic})$ indique tout changement supplémentaire de situation qui pourrait se produire au cours des années précédant et suivant l'acquisition de la citoyenneté.

Statistiques descriptives

Les caractéristiques contextuelles des immigrants acquérant la citoyenneté sont significativement différentes de celles des immigrants ne l'acquérant pas. Ces différences ont probablement une incidence sur leur intégration économique, mesurée par leur taux d'emploi, le pourcentage d'entre eux qui travaillent dans le secteur public et leur revenu annuel. Le tableau 1 présente ces caractéristiques pour les immigrants admis de 2003 à 2012 et qui étaient âgés de 20 à 54 ans au moment de leur admission.

Les immigrants ayant acquis la citoyenneté entre 2004 et 2023 étaient beaucoup plus instruits que leurs homologues n'ayant pas été naturalisés. Environ 56 % des immigrants naturalisés étaient titulaires d'un diplôme universitaire, comparativement à 40 % de ceux qui n'étaient pas naturalisés. Les non-citoyens étaient également plus susceptibles de ne parler ni le français ni l'anglais au moment de l'admission, soit 31 % comparativement à 16 % des immigrants naturalisés⁵. De plus, un pourcentage plus élevé d'immigrants naturalisés étaient entrés au pays dans le cadre du Programme des travailleurs qualifiés (fédéral) ou de la catégorie de l'expérience canadienne (31 %) comparativement aux non-citoyens (24 %). Ces différences sont susceptibles d'entraîner des niveaux de rémunération et d'emploi plus élevés pour les immigrants naturalisés que pour ceux n'ayant pas acquis la citoyenneté. Des différences existaient également entre les deux groupes en ce qui concerne la région d'origine, les non-citoyens étant notamment beaucoup plus susceptibles de provenir d'Asie de l'Est (principalement de Chine), des États-Unis et d'Europe de l'Ouest et du Nord.

5. Les non-citoyens qui ne parlaient ni le français ni l'anglais étaient répartis presque également entre la catégorie économique (47 %) et la catégorie non économique (réfugiés et regroupement familial, 53 %). Des tendances semblables ont été observées chez ceux ne parlant ni le français ni l'anglais et devenant citoyens canadiens plus tard.

Tableau 1

Caractéristiques sociodémographiques des immigrants admis entre 2003 et 2012 et âgés de 20 à 54 ans au moment de leur admission, selon leur statut de citoyenneté canadienne en 2023

	Citoyenneté acquise	Citoyenneté non acquise
	pourcentage	
Sexe à la naissance		
Hommes	46,1	49,6
Femmes	54,0	50,4
Âge au moment de l'admission		
20 à 34 ans	59,8	51,8
35 à 44 ans	28,9	33,3
45 à 54 ans	11,3	14,9
Niveau de scolarité		
Diplôme d'études secondaires ou moins	26,9	39,1
Études postsecondaires partielles	17,5	21,5
Baccalauréat	39,7	27,3
Diplôme d'études supérieures	15,9	12,2
Langues officielles		
Français seulement	6,9	3,5
Français et anglais	14,5	7,2
Ni français ni anglais	16,0	31,4
Anglais	62,6	57,9
Catégorie d'immigrants		
Programme des candidats des provinces	8,1	12,1
Sélection du Québec	15,1	9,7
Autres catégories économiques	6,1	7,9
Regroupement familial	26,1	37,9
Réfugiés	11,9	7,0
Autres	1,7	1,5
Programme des travailleurs qualifiés (fédéral) et catégorie de l'expérience canadienne	31,0	24,1
Région d'origine		
Caraïbes, Amérique centrale et Amérique du Sud	11,9	7,9
Europe de l'Ouest et du Nord	5,6	10,7
Europe du Sud et de l'Est	8,4	4,4
Afrique	15,5	5,2
Asie du Sud	20,2	16,3
Asie du Sud-Est	13,5	9,9
Asie de l'Est	11,6	33,3
Asie de l'Ouest	10,8	5,1
Océanie	1,1	1,4
États-Unis	1,5	5,8

Source : Statistique Canada, Base de données longitudinales sur l'immigration.

Les graphiques 1 à 3 présentent la croissance du taux d'emploi et de la proportion dans le secteur public ainsi que le revenu annuel selon le nombre d'années écoulées depuis l'admission. Deux observations importantes sont fondées sur ces données.

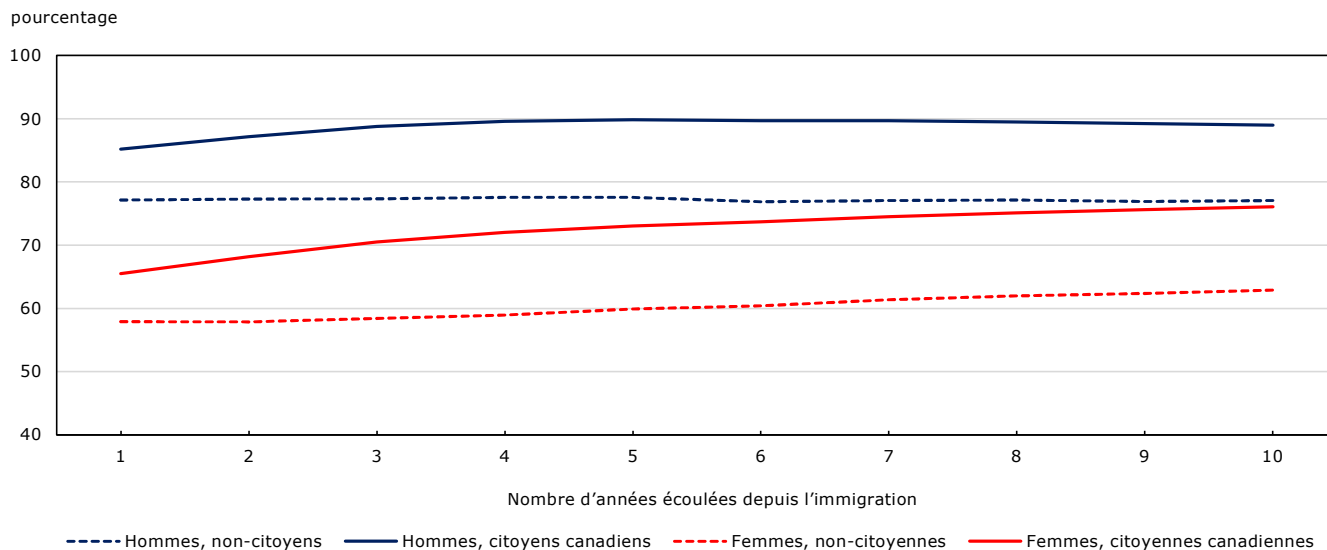
Premièrement, les niveaux d'emploi, le pourcentage de personnes travaillant dans le secteur public et les revenus (revenus annuels logarithmiques) étaient beaucoup plus élevés chez les immigrants ayant acquis la citoyenneté à un moment donné au cours de leur résidence au Canada jusqu'en 2023 que chez ceux ne l'ayant pas acquise. Par exemple, cinq ans après l'admission, le taux d'emploi était de 90 % chez les immigrants de sexe masculin devenus citoyens canadiens, comparativement à 78 % chez leurs homologues n'étant pas devenus citoyens canadiens. De même, cinq ans après l'admission, les revenus étaient plus élevés de 31 %, ou de 0,28 point logarithmique (10,60 moins 10,33), chez les hommes devenus citoyens canadiens en 2023 que chez ceux n'ayant pas obtenu la citoyenneté. Ces résultats se maintenaient pour les hommes et les femmes et pour toutes les années déclarées depuis l'admission.

Deuxièmement, les immigrants devenus citoyens canadiens avaient non seulement un taux d'emploi plus élevé, un plus grand pourcentage d'entre eux qui travaillaient dans le secteur public et des niveaux de rémunération plus élevés, mais ils enregistraient en outre une trajectoire plus abrupte depuis l'admission de ces résultats comparativement à ceux n'ayant pas obtenu la citoyenneté. Par exemple, entre la première et la dixième année suivant l'admission, le taux d'emploi a augmenté de 4 points de pourcentage chez les immigrants de sexe masculin naturalisés, comparativement à aucun changement chez les non-citoyens. Chez les immigrants de sexe masculin naturalisés, la rémunération annuelle a augmenté de 60 points logarithmiques (10,80 moins 10,20 ou 82 %) au cours des 10 premières années suivant l'admission, comparativement à 39 points log (48 %) chez ceux n'ayant pas été naturalisés. De même, l'amélioration de la situation sur le marché du travail était plus marquée chez les femmes immigrantes naturalisées que chez les femmes non citoyennes.

En résumé, les immigrants admis entre 2003 et 2012 ayant été naturalisés à un moment donné au cours de leur résidence au Canada jusqu'en 2023 affichaient des niveaux de rémunération et d'emploi considérablement plus élevés et une croissance plus rapide de ces résultats; ils étaient également plus enclins à travailler dans le secteur public que ceux n'ayant pas acquis la citoyenneté⁶. Les immigrants devenus des citoyens canadiens ont enregistré une intégration économique supérieure. Cela ne signifie toutefois pas nécessairement que cela soit attribuable à la naturalisation elle-même. Il peut exister des différences observables dans les caractéristiques sociodémographiques entre les deux groupes qui expliquent la différence en matière d'intégration économique. D'autres facteurs non observés peuvent également expliquer les différences. Les immigrants présentant des caractéristiques se traduisant par des résultats économiques plus élevés peuvent choisir de faire partie du groupe de citoyens, ce qui se traduit par une meilleure situation qui n'est pas nécessairement causée par l'acquisition de la citoyenneté. L'analyse statistique qui suit aborde ces questions.

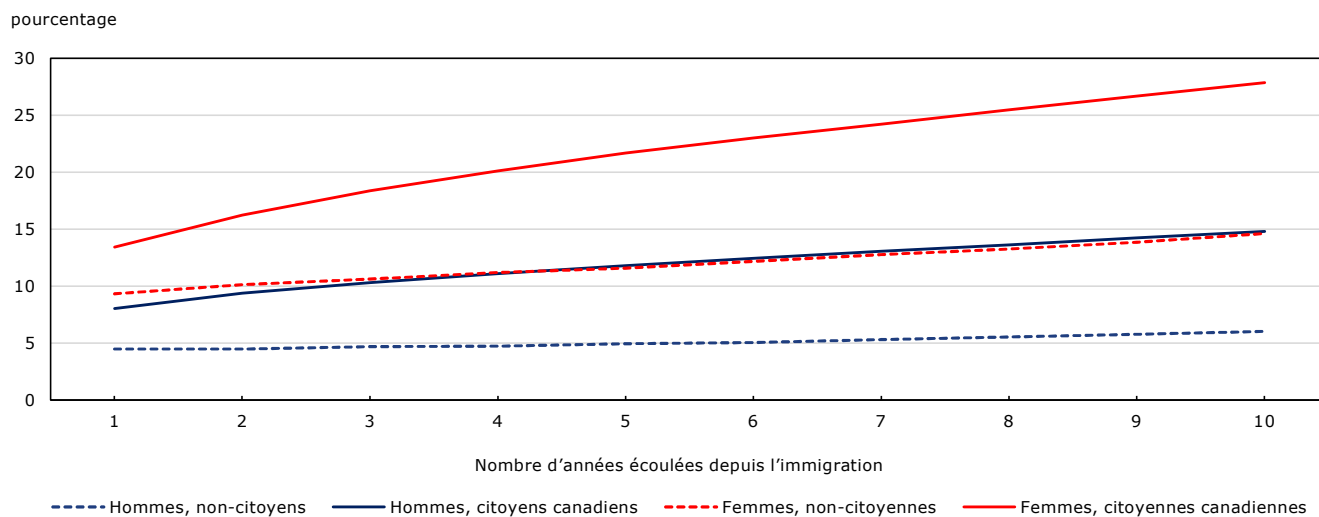
6. Il est possible que certains immigrants devenant finalement naturalisés soient étiquetés comme des non-citoyens s'ils acquièrent la citoyenneté canadienne après la période d'observation de cette étude. Pour minimiser cette possibilité, l'échantillon comprend les personnes admises entre 2003 et 2012, de sorte que l'échantillon complet vivait au Canada depuis au moins 11 ans (maximum 20 ans). La grande majorité des immigrants obtenant la citoyenneté l'obtiennent au cours de leurs 10 premières années au Canada.

Graphique 1
Taux d'emploi selon le nombre d'années écoulées depuis l'immigration et le statut de citoyenneté chez les immigrants admis entre 2003 et 2012, âgés de 20 à 54 ans à l'immigration



Source : Statistique Canada, Base de données longitudinales sur l'immigration.

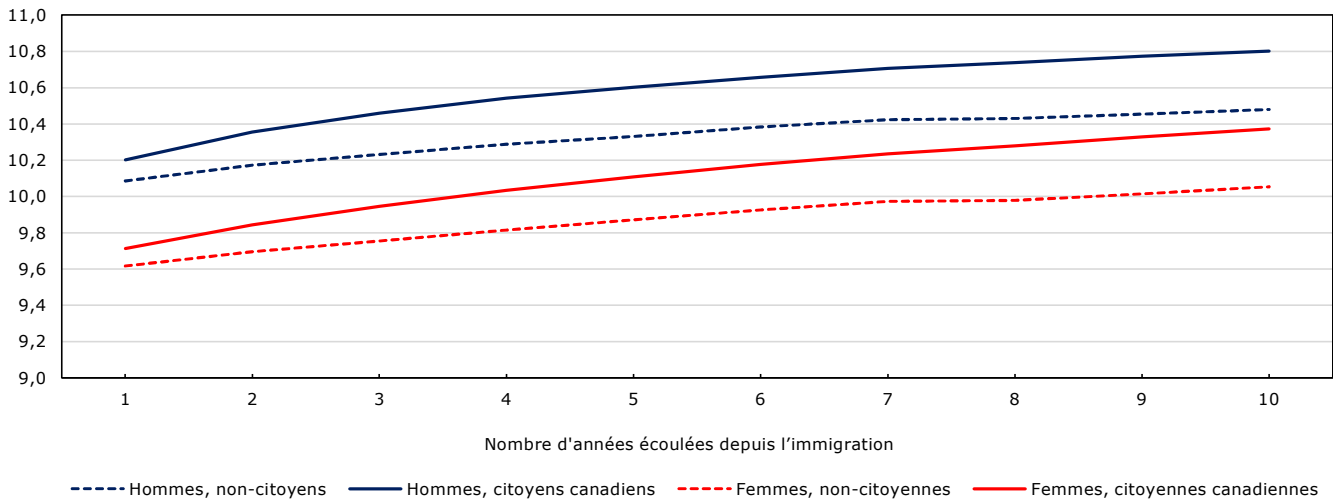
Graphique 2
Pourcentage de personnes travaillant dans le secteur public selon le nombre d'années écoulées depuis l'immigration et le statut de citoyenneté chez les immigrants ayant un emploi admis entre 2003 et 2012, âgés de 20 à 54 ans à l'immigration



Source : Statistique Canada, Base de données longitudinales sur l'immigration.

Graphique 3**Logarithme du revenu selon le nombre d'années écoulées depuis l'immigration et la citoyenneté chez les immigrants ayant un emploi admis entre 2003 et 2012, âgés de 20 à 54 ans à l'immigration**

logarithme du revenu en dollars constants de 2022



Source : Statistique Canada, Base de données longitudinales sur l'immigration.

Analyse multivariée

Trois ensembles de modèles de régression par les moindres carrés ordinaires sont utilisés, chacun avec une variable dépendante différente. Il s'agit du taux d'emploi, de la proportion de personnes ayant un emploi dans le secteur public et du logarithme du revenu annuel. L'échantillon comprend les immigrants admis au Canada entre 2003 et 2012 qui étaient âgés de 25 à 54 ans au moment de leur admission.

Pour chacune de ces trois variables dépendantes, trois modèles de régression distincts sont exécutés. En plus de la principale variable indépendante (statut de citoyenneté), le modèle 1 tient compte de plusieurs variables observables, y compris la cohorte d'admission, la catégorie d'immigrants, l'âge, le niveau de scolarité, la langue officielle au moment de l'admission, la région d'origine et la province de résidence. La variable du nombre d'années écoulées depuis l'immigration est également incluse et est censée avoir la même trajectoire au fil du temps pour les immigrants naturalisés et les non-citoyens. Ce modèle de régression tient essentiellement compte de l'effet sur leurs résultats économiques des différences dans ces variables contextuelles entre les immigrants naturalisés et les immigrants non citoyens.

Les résultats du modèle 1 montrent que les immigrants ayant acquis la citoyenneté ont atteint une meilleure situation même après correction pour tenir compte des différences dans les caractéristiques contextuelles observables. Chez les hommes, le taux d'emploi était plus élevée de 7,2 points de pourcentage pour le groupe naturalisé; l'emploi dans le secteur public était plus élevé de 4,6 points de pourcentage et la rémunération annuelle était plus élevée de 19,3 points log (ou 21 %) que celle des non-citoyens. Les résultats pour les femmes étaient semblables (tableau 2).

Comme il est souligné dans les statistiques descriptives ci-dessus, la trajectoire au fil du temps du taux d'emploi et des revenus était plus prononcée chez les citoyens que chez les non-citoyens. Le modèle 2 comprend toutes les variables indépendantes du modèle 1, mais assouplit l'hypothèse selon laquelle la trajectoire des trois variables dépendantes est la même pour les immigrants naturalisés et les autres immigrants. Dans ce cas, les trajectoires en fonction du nombre d'années écoulées depuis l'immigration peuvent être différentes pour les deux groupes⁷. Les résultats du modèle 2 indiquent que même si les

7. La variable du nombre d'années écoulées depuis l'immigration interagit avec le statut de citoyenneté.

immigrants devenant citoyens canadiens continuent d'obtenir une meilleure situation, la différence entre les deux groupes est considérablement réduite. Chez les hommes, le taux d'emploi était plus élevé de 2,0 points de pourcentage chez les citoyens canadiens que chez les non-citoyens, l'emploi dans le secteur public était plus élevé de 3,2 points de pourcentage, et la rémunération annuelle était plus élevée de 13,0 points log (14 %) (tableau 2). Les résultats étaient semblables pour les femmes.

Tableau 2

Effets estimés de l'acquisition de la citoyenneté sur le taux d'emploi, l'emploi dans le secteur public et les revenus annuels logarithmiques chez les immigrants admis entre 2003 et 2012 et âgés de 20 à 54 ans au moment de leur admission

	Taux d'emploi	Emploi dans le secteur public	Revenu annuel logarithmique
Hommes			
Modèle 1	0,072 ***	0,046 ***	0,193 ***
Modèle 2	0,020 ***	0,032 ***	0,130 ***
Modèle 3	-0,016 ***	0,003 ***	-0,005 ***
Femmes			
Modèle 1	0,093 ***	0,065 ***	0,198 ***
Modèle 2	0,048 ***	0,043 ***	0,150 ***
Modèle 3	-0,004 ***	0,006 ***	0,019 ***

*** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,001$)

Notes : Le modèle 1 repose sur le profil des années communes depuis l'admission pour tous les immigrants et la prise en compte de la cohorte d'admission, de l'âge au moment de l'immigration, du niveau de scolarité, de la langue officielle, de la catégorie d'immigration, de la région d'origine et de la province de résidence. Le modèle 2 ajoute un profil distinct des années depuis l'admission pour les immigrants naturalisés. Le modèle 3 conserve des profils distincts du nombre d'années écoulées depuis l'admission et tient compte des effets fixes individuels.

Source : Statistique Canada, Base de données longitudinales sur l'immigration.

De plus, des différences peuvent exister entre les immigrants naturalisés et les immigrants non naturalisés pour certaines caractéristiques non observées se traduisant par des résultats économiques supérieurs pour le groupe naturalisé. Ces facteurs non observés peuvent comprendre la motivation fondée sur le désir et l'engagement de réussir dans le pays d'accueil, les compétences interpersonnelles et la qualité des études et de l'expérience sur le marché du travail avant l'immigration. Pour tenir compte de ces différences, on utilise un modèle de régression à effets fixes individuels. Le modèle tire parti de la nature longitudinale des données pour, essentiellement, contrôler toutes les caractéristiques de chaque personne, observées et non observées, qui sont invariantes dans le temps (c.-à-d. fixes au fil du temps).

La meilleure situation des immigrants naturalisés disparaît dans le modèle à effets fixes individuels (modèle 3 du tableau 2). Par exemple, chez les hommes, le taux d'emploi chez les personnes naturalisées est inférieur de 1,6 point de pourcentage à celui des non-citoyens; les niveaux d'emploi dans le secteur public et les revenus annuels étaient pratiquement les mêmes entre les deux groupes. Encore une fois, les résultats étaient très semblables pour les femmes, sauf que les revenus annuels étaient légèrement plus élevés (2 %) chez les citoyennes canadiennes que chez les immigrantes non citoyennes (tableau 2).

Par conséquent, après avoir tenu compte des trajectoires différentes au fil des années depuis l'immigration et des différences non observées, les effets de la naturalisation sur les trois résultats économiques sont très faibles, voire légèrement négatifs. Ces résultats n'indiquent aucune preuve d'effet direct important de la naturalisation sur les résultats économiques. Toutefois, les immigrants qui choisissent de devenir citoyens canadiens ont de meilleurs résultats économiques que ceux qui ne le deviennent pas, même si la naturalisation ne semble pas être la cause de ces différences.

Résultats économiques avant et après la naturalisation

Jusqu'à présent, l'analyse multivariée permet une différence ponctuelle dans les niveaux de résultats (p. ex. taux d'emploi et niveaux de salaire) découlant de la naturalisation. Toutefois, l'effet de la naturalisation n'est peut-être pas immédiat et se manifeste peut-être deux ou trois ans après la naturalisation. Pour déterminer si c'est le cas, on évalue les variations de la situation au cours des années avant et après la naturalisation, comme cela est expliqué dans le modèle 4 à la section Données, mesures et méthodologie. Dans le cas présent, l'accent est mis sur la différence dans, par exemple, les revenus annuels logarithmiques entre l'année de naturalisation et les trois années précédant la naturalisation et les trois années suivantes. Cette approche est utilisée pour les trois variables de résultats. Deux modèles sont appliqués (tableau 3). En plus de la principale variable indépendante, qui est des années avant (négatif) et après (positif) la naturalisation, l'année de naturalisation étant le groupe de référence, le modèle 1 tient compte des variables indépendantes sélectionnées⁸. Le modèle 2 tient compte des effets fixes individuels et exclut les caractéristiques individuelles invariantes dans le temps du modèle 1. L'échantillon est identique à celui compris dans le tableau 2.

Tableau 3

Variations du taux d'emploi, de l'emploi dans le secteur public et des revenus logarithmiques annuels avant et après l'acquisition de la citoyenneté chez les immigrants admis entre 2003 et 2012 et âgés de 20 à 54 ans au moment de leur admission

	Taux d'emploi		Emploi dans le secteur public		Revenu annuel logarithmique	
	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 1	Modèle 2
Hommes						
Trois ans auparavant	-0,011 ***	0,008 ***	-0,024 ***	-0,008 ***	-0,091 ***	-0,031 ***
Deux ans auparavant	-0,004 ***	0,009 ***	-0,011 ***	-0,002 ***	-0,043 ***	-0,005 **
Un an auparavant	-0,001	0,006 ***	-0,006 ***	-0,001 **	-0,018 ***	0,004 *
Un an après	-0,005 ***	-0,012 ***	0,007 ***	0,002 ***	0,018 ***	-0,007 ***
Deux ans après	-0,004 ***	-0,018 ***	0,012 ***	0,004 ***	0,048 ***	0,002
Trois ans après	0,002 **	-0,019 ***	0,019 ***	0,006 ***	0,082 ***	0,016 ***
Femmes						
Trois ans auparavant	-0,037 ***	-0,011 ***	-0,031 ***	-0,013 ***	-0,113 ***	-0,060 ***
Deux ans auparavant	-0,018 ***	-0,002 **	-0,018 ***	-0,007 ***	-0,058 ***	-0,026 ***
Un an auparavant	-0,008 ***	0,001	-0,008 ***	-0,003 ***	-0,028 ***	-0,012 ***
Un an après	0,001	-0,007 ***	0,008 ***	0,002 ***	0,023 ***	0,001
Deux ans après	0,006 ***	-0,010 ***	0,017 ***	0,005 ***	0,060 ***	0,016 ***
Trois ans après	0,016 ***	-0,010 ***	0,026 ***	0,008 ***	0,099 ***	0,035 ***

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,01$)

*** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,001$)

Notes : Le modèle 1 tient compte de profils distincts du nombre d'années écoulées depuis l'admission pour les immigrants naturalisés et les autres immigrants, de la cohorte d'admission, de l'âge au moment de l'immigration, du niveau de scolarité, des langues officielles, de la catégorie d'immigration, de la région d'origine et de la province de résidence. Le modèle 2 tient compte des effets fixes individuels.

Source : Statistique Canada, Base de données longitudinales sur l'immigration.

8. Elles comprennent la cohorte d'admission, l'âge, le niveau de scolarité, les langues officielles au moment de l'admission, la catégorie d'immigrants, la région d'origine, la province de résidence et le nombre d'années écoulées depuis l'immigration, qui peuvent avoir des trajectoires différentes au fil du temps pour les groupes de citoyens canadiens et de non-citoyens.

Dans la plupart des cas, les résultats appuient les constatations mentionnées ci-dessus. Par exemple, chez les hommes, après correction pour tenir compte des variables contextuelles observées (modèle 1), la rémunération au cours des trois années précédant la naturalisation était inférieure de 2 % à 9 % à celle observée au cours de l'année de naturalisation (tableau 3). Au cours des trois années suivant la naturalisation, les revenus étaient plus élevés de 2 % à 8 % qu'au cours de l'année de la naturalisation. Toutefois, après correction pour tenir compte des effets fixes, il existait peu de différence entre la rémunération observée au cours de l'année de naturalisation et celle observée avant ou après la naturalisation.

La situation des femmes était légèrement différente. Comme pour les hommes, les résultats du modèle 1 affichaient des revenus plus faibles avant la naturalisation (inférieurs de 3 % à 11 %) et des revenus plus élevés au cours des trois années suivant la naturalisation (supérieurs de 2 % à 10 %). Une grande partie, mais pas la totalité, de cette différence disparaissait après correction pour tenir compte des effets fixes. La rémunération avant la naturalisation était inférieure de 1 % à 6 % à celle de l'année de naturalisation, et la rémunération après la naturalisation était plus élevée de 0 % à 4 %. Par conséquent, certains éléments probants indiquent que la naturalisation peut avoir augmenté légèrement les revenus des femmes, mais l'effet est relativement faible.

En ce qui concerne le taux d'emploi, les résultats donnent à penser qu'il avait tendance à diminuer légèrement après la naturalisation après correction pour tenir compte des effets fixes chez les hommes et les femmes. Les résultats du modèle 2 indiquent que pour les hommes, le taux d'emploi était plus faible de 1 à 2 points de pourcentage au cours des trois années suivant la naturalisation qu'il ne l'était l'année de la naturalisation. Chez les femmes, il était inférieur d'environ 1 point de pourcentage. Il ne s'agit pas d'un effet important.

La proportion de personnes employées dans le secteur public avait tendance à augmenter légèrement dans les résultats des modèles 1 et 2 au cours des trois années suivant la naturalisation pour les hommes et les femmes (près de 1 point de pourcentage la troisième année). Ce constat semble également indiquer un faible effet de la naturalisation sur la probabilité d'emploi dans le secteur public.

Collectivement, ces résultats indiquent qu'il existe un certain lien entre la naturalisation et les résultats économiques lorsque l'on tient compte des caractéristiques observables. Toutefois, après correction pour tenir compte des effets fixes, la naturalisation a peu d'effet direct sur les revenus, le taux d'emploi ou l'emploi dans le secteur public.

Variation possible de l'effet de la naturalisation entre différents groupes d'immigrants

Jusqu'à présent, les résultats fournissent peu de preuves que pour l'ensemble des immigrants adultes, la naturalisation améliore les résultats économiques. Cependant, cette possibilité peut exister pour certains sous-groupes. Par exemple, des recherches antérieures ont indiqué que le lien entre la naturalisation et les résultats économiques est particulièrement fort chez les immigrants de pays en développement. Il est également possible que les immigrants de la catégorie du regroupement familial et les réfugiés (pour lesquels les résultats économiques sont moins bons) puissent bénéficier de la naturalisation sur le plan économique, alors que ce n'est pas le cas pour les immigrants de la catégorie économique (ayant déjà des résultats économiques relativement solides). Pour déterminer s'il existe des variations dans les résultats entre les groupes ayant différentes caractéristiques contextuelles, on effectue des régressions distinctes pour les groupes définis selon l'âge à l'admission, le niveau de scolarité et la langue au moment de l'admission, ainsi que selon la catégorie d'immigrants et la région d'origine, pour un total de 24 régressions distinctes. On utilise le modèle 3, décrit dans la section Données, mesures et méthodologie. En plus de la variable de la naturalisation, ce modèle tient compte des effets fixes et du nombre d'années écoulées depuis l'immigration. Les résultats sont présentés au tableau 4.

Dans l'ensemble, il y a peu de preuves que la naturalisation a un effet important sur les résultats économiques d'un groupe, quel qu'il soit. Même si la plupart des résultats sont statistiquement significatifs, l'effet de la naturalisation est généralement très faible, soit positif ou négatif. Par exemple, l'effet de la naturalisation sur le revenu annuel était supérieur à 2 % (positif ou négatif) pour seulement 7 des 24 groupes. L'effet relatif au taux d'emploi atteignait 2 points de pourcentage pour seulement 3 des 24 groupes et, dans ces cas, il était négatif.

La variation observée semblait être la plus importante selon la région d'origine. L'effet de la naturalisation chez les immigrants provenant de régions économiquement développées, comme l'Europe de l'Ouest et du Nord et les États-Unis, avait tendance à être plus important (de -3 % à -4 %) et négatif. D'autres régions ont enregistré des effets positifs ou négatifs faibles de moins de 3 %.

Dans l'ensemble, rien n'indique qu'un groupe ait connu un effet important de la naturalisation sur le taux d'emploi, le revenu annuel logarithmique ou l'emploi dans le secteur public.

Tableau 4

Effets estimés de l'acquisition de la citoyenneté sur le taux d'emploi, l'emploi dans le secteur public et les revenus logarithmiques annuels chez les immigrants admis entre 2003 et 2012 et âgés de 20 à 54 ans au moment de leur admission, selon des caractéristiques sociodémographiques, après la prise en compte des effets fixes individuels

	Taux d'emploi	Emploi dans le secteur public	Revenu annuel logarithmique
Âge au moment de l'admission			
20 à 34 ans	-0,004 ***	0,004 ***	0,008 ***
35 à 44 ans	-0,009 ***	0,006 ***	0,014 ***
45 à 54 ans	-0,017 ***	0,004 ***	0,000
Niveau de scolarité			
Diplôme d'études secondaire ou moins	-0,004 ***	0,006 ***	0,010 ***
Études postsecondaires partielles	-0,002 **	0,006 ***	0,011 ***
Baccalauréat	-0,011 ***	0,003 ***	-0,001
Diplôme d'études supérieures	-0,022 ***	0,001	-0,002
Langues officielles			
Français seulement	0,008 ***	0,011 ***	0,036 ***
Français et anglais	-0,007 ***	0,004 ***	0,006 *
Ni français ni anglais	-0,008 ***	0,005 ***	0,011 ***
Anglais	-0,013 ***	0,002 ***	-0,001
Catégorie d'immigrants			
Catégorie économique	-0,015 ***	0,002 ***	0,001
Regroupement familial	-0,008 ***	0,007 ***	0,001
Réfugiés	0,006 ***	0,008 ***	0,012 **
Région d'origine			
Caraïbes, Amérique centrale et Amérique du Sud	0,001	0,007 ***	0,023 ***
Europe de l'Ouest et du Nord	-0,017 ***	0,001	-0,037 ***
Europe du Sud et de l'Est	0,001	0,006 ***	0,024 ***
Afrique	-0,002	0,009 ***	0,026 ***
Asie du Sud	-0,018 ***	0,004 ***	-0,004 *
Asie du Sud-Est	-0,007 ***	0,004 ***	-0,003
Asie de l'Est	-0,020 ***	-0,002 ***	-0,001
Asie de l'Ouest	-0,013 ***	0,001	0,026 ***
Océanie	-0,013 ***	0,005 *	-0,013
États-Unis	-0,021 ***	-0,008 ***	-0,031 ***

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,01$)

*** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,001$)

Note : Toutes les estimations sont fondées sur des modèles qui tiennent compte des effets fixes individuels.

Source : Statistique Canada, Base de données longitudinales sur l'immigration.

Conclusion

Étant donné l'intérêt de longue date pour l'amélioration des résultats économiques des immigrants, les chercheurs et les analystes de politiques ont considéré l'acquisition de la citoyenneté comme un outil potentiel d'amélioration. Deux questions distinctes sont abordées dans la présente étude. Premièrement, la naturalisation est-elle associée à de meilleurs résultats économiques, mesurés en fonction de la rémunération, du taux d'emploi et de l'emploi dans le secteur public? Deuxièmement, dans l'affirmative, l'acquisition de la citoyenneté entraîne-t-elle une amélioration de la situation sur le marché du travail?

La réponse à la première question est un oui catégorique. Les immigrants devenus citoyens canadiens avaient des revenus et des niveaux d'emploi plus élevés et étaient plus susceptibles d'occuper un emploi dans le secteur public que leurs homologues n'étant pas devenus citoyens canadiens. Cette observation se maintenait même après la prise en compte d'un riche ensemble de caractéristiques contextuelles. Ce résultat correspond à d'autres résultats observés dans la documentation. Des études préliminaires ont généralement révélé que les immigrants naturalisés avaient de meilleurs résultats économiques.

Pour le Canada, la réponse à la deuxième question est non. À l'aide de données longitudinales et d'un modèle de régression à effets fixes, la présente étude trouve peu de preuves que l'acquisition de la citoyenneté a entraîné directement la corrélation positive observée entre la citoyenneté et les résultats économiques.

En somme, les immigrants devenus citoyens canadiens dépassaient ceux qui ne le sont pas devenus sur le plan économique. Les immigrants acquérant finalement la citoyenneté canadienne affichaient de meilleurs résultats économiques que les autres immigrants, même au cours des années suivant immédiatement leur immigration et avant leur acquisition de la citoyenneté. Les résultats de la présente étude indiquent que ce n'est pas la naturalisation elle-même qui entraîne directement ces résultats, du moins au Canada. Les immigrants qui choisissent de devenir citoyens canadiens présentent plutôt des caractéristiques (y compris des capacités et une motivation non mesurées) se traduisant par de meilleurs résultats économiques. Comme il en a été question dans l'introduction, ces immigrants qui choisissent de devenir citoyens canadiens bénéficient également d'autres avantages liés à leur statut juridique, leurs droits, leur activité politique, leur identité collective et leur sentiment d'appartenance.

Bibliographie

- Aptekar, S. (2016). Making sense of naturalization: What citizenship means to naturalizing immigrants in Canada and the USA, *Journal of International Migration and Integration*, 17, 1143-1161.
- Bevelander, P. et J. Veenman. (2006). Naturalization and employment integration of Turkish and Moroccan immigrants in the Netherlands, *Journal of International Migration and Integration*, 7(3), 327-349.
- Bratsberg, B. et O. Raaum. (2011). Les performances des immigrants naturalisés sur le marché du travail en Norvège, dans : *La naturalisation : un passeport pour une meilleure intégration des immigrants?* Sous la direction de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), Paris : OCDE.
- Bratsberg, B., J. F. Ragan et Z. M. Nasir. (2002). The effect of naturalization on wage growth: A panel study of young male immigrants, *Journal of Labor Economics*, 20(3), 568-597.
- Chiswick, B. R. (1978). The effect of Americanization on the earnings of foreign-born men, *Journal of Political Economy*, 86(5), 897-921.
- DeVoretz, D. et S. Pivnenko. (2005). The economic causes and consequences of Canadian citizenship, *Journal of International Migration and Integration*, 6, 435-468.
- Gathmann, C. et O. Monscheuer. (2020). [Naturalization and citizenship: Who benefits?](#) IZA World of Labor.
- Griffith, A. (2021). [Will the removal of the Canadian citizenship preference in the public service make a difference?](#) *Options politiques*.
- Hainmueller, J., E. Cascardi, M. Hotard, R. Koslowski, D. Lawrence, V. Yasenov et D. D. Laitin. (2023). Does access to citizenship confer socio-economic returns? Evidence from a randomized control design, IZA Discussion Papers, n° 16173.
- Hainmueller, J., D. Hangartner et D. Ward. (2019). The effect of citizenship on the long-term earnings of marginalized immigrants: Quasi-experimental evidence from Switzerland, *Science Advances*, 5 : eaay1610, 1-8.
- Helgertz, J., P. Bevelander et A. Tegunimataka. (2014). Naturalization and earnings: A Denmark–Sweden comparison. *European Journal of Population*, 30(3), 337-359.
- Hou, F. et G. Picot. (2024). [La baisse du taux de citoyenneté chez les immigrants récents au Canada : mise à jour de 2021](#), *Rapports économiques et sociaux*, Statistique Canada, 4(2), 1-13.
- Ingraham, N. (2011). [Citizenship Guide: Hiring Non-Citizens](#). Harvard Law School. Consulté le 28 septembre 2024.
- Pendakur, R. et P. Bevelander. (2014). Citizenship, enclaves and earnings: comparing two cool countries, *Citizenship Studies*, 18, 384-407.
- Peters, F. et M. Vink. (2016). [Naturalization and the socio-economic integration of immigrants: a life-course perspective](#). Edward Elgar Publishing: *Handbook on Migration and Social Policy*, 362-376.
- Scott, K. (2008). The economics of citizenship: Is there a naturalization effect? *The Economics of Citizenship*, 105-126. Sous la direction de P. Bevelander et D. J. DeVoretz. Malmö : Holmbergs.
- Statistique Canada. (2024). [Base de données longitudinales sur l'immigration \(BDIM\) Rapport technique, 2023](#).

Steinhardt, M. F. (2012). Does citizenship matter? The economic impact of naturalizations in Germany, *Labour Economics*, 19(6), 813-823.

Zanoni, W. et A. He. (2021). Citizenship and the economic assimilation of Canadian immigrants, Inter-American Development Bank Working Paper Series n° IDB-WP-01127.